diens et aux personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger, ainsi que leur rapatriement; versement à la Commission du parc international Roosevelt, de Campobello, en exécution et sous réserve des dispositions de la loi concernant la commission établie pour administrer le parc international Roosevelt, de Campobello; programme de relations culturelles et d'échanges de professeurs et d'étudiants avec la Communauté française; paiement au Tribunal arbitral international de Gut Dam; et des subventions selon le détail des affectations, \$15,403,400.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

1. Administration centrale, y compris une subvention de \$100,000 versée au Trust de l'édifice commémoratif des Pères de la Confédération, à Charlottetown (î.-P.-É.), \$743,600.

DÉFENSE NATIONALE

1. Administration ministérielle, y compris subventions aux associations, instituts et autres organismes militaires, selon le détail des affectations, et autorisation de contracter, par dérogation à l'article 30 de la loi sur l'administration financière et sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant \$2,632,006,370 aux fins des crédits 1, 15, 20, 25, 30, 35 et 45 du ministère quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de \$1,106,-752,370 deviendra payable dans les années à venir), et autorisation de faire des avances recouvrables aux termes de l'un quelconque desdits crédits et. nonobstant la loi sur l'administration financière, de dépenser le revenu touché au cours de l'année pour la vente d'effets et d'articles divers au personnel militaire, et le revenu touché au titre de l'aide rendue aux Nations Unies, à un membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou à un gouvernement provincial ou municipal. \$5,640,000.

PÊCHERIES

1. Administration centrale, y compris les subventions et les contributions selon le détail des affectations, \$1,552,000.

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

1. Administration centrale, y compris les dépenses recouvrables pour le régime de pension du Canada, \$2,495,800.

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

1. Administration centrale, y compris l'exécution de la loi sur les explosifs, la cotisation du Canada à titre de membre de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire et une subvention de \$10,000 à la Mining Association of British Columbia, \$3,-217,400.

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

1. Administration centrale, y compris les subventions selon le détail des affectations, \$2,196,100.

(Rapport est fait des délibérations.) [L'hon. M. Starr.]

diens et aux personnes domiciliées au Canada, MOTION VISANT À DÉFÉRER DES CRÉDITS y compris les personnes à leur charge, qui sont AUX COMITÉS PERMANENTS APPROPRIÉS

L'hon. M. Starr: Le leader de la Chambre nous dira-t-il quel sera l'ordre des travaux vendredi?

L'hon. M. McIlraith: Avant de répondre à cette question, j'aimerais régler un détail concernant ces prévisions budgétaires, c'est-àdire les déférer aux comités appropriés.

On se rappellera qu'aux termes de l'article 14 adopté à la dernière session, qui continue d'être en vigueur au cours de la présente session du Parlement, l'examen détaillé des prévisions budgétaires devait être effectué par les comités permanents. C'est un article de la Chambre.

Afin qu'il n'existe aucun doute à ce sujet, je me propose, aux termes de l'article 57 du Règlement qui prévoit qu'une motion déférant les prévisions budgétaires peut être faite sans débat et sans avis au cours des opérations courantes ordinaires, n'importe quel jour, de demander le consentement unanime de la Chambre pour présenter cette motion maintenant.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le ministre propose une motion?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. McIlraith propose:

Que, sous réserve des pouvoirs du comité des subsides relativement à l'affectation des deniers publics, les crédits énumérés au budget principal des dépenses de 1966-1967 et se rapportant aux ministères suivants: agriculture, affaires extérieures, pêcheries, défense nationale, santé nationale et bien-être social, mines et relevés techniques, nord canadien et ressources nationales, secrétariat d'État, transports, et commerce entamés pour examen aujourd'hui, soient soustraits au comité des subsides et déférés aux comités permanents de la Chambre énumérés ci-dessous:

Le ministère de l'Agriculture au Comité permanent de l'agriculture, des forêts et de l'aménagement rural.

Le ministère des Affaires extérieures, au Comité permanent des affaires extérieures.

Le ministère des Pêcheries au Comité permanent des pêcheries.

Le ministère de la Défense nationale au Comité permanent de la Défense nationale.

Le ministère de la Santé nationale et du Bienêtre social au Comité permanent de la santé et du bien-être social.

Le ministère des Mines et des Relevés techniques au Comité permanent de l'industrie, des recherches et de l'exploitation énergétique.

Le ministère du Nord canadien et des ressources nationales au Comité permanent des affaires du Nord canadien et des ressources nationales.

 a) Les Affaires indiennes au Comité permanent des affaires indiennes, des droits de l'homme, de la citoyenneté et de l'immigration.
Le Secrétariat d'État, et tous les organismes

Le Secrétariat d'Etat, et tous les organismes dont le ministre est comptable à la Chambre,